# 

* Datum : 06-07-2004
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2004725904
* Auteur :

Tribunal de commerce de Bruxelles
En date du 28 juin 2004 a été prononcée la faillite, sur citation, de la S.C.R.I. Access Control Systems Belgium, rue de la Presse 4, 1000 Bruxelles-Ville.
Numéro d'entreprise : 0441.215.683.
Objet social : commerce de gros de machines et equipements.
Juge-commissaire : M. Pilette-Vlug.
Curateur : Horion, Rodolphe, rue des Astronomes 14, 1180 Bruxelles-18.
Les créanciers doivent produire leurs créances au greffe du tribunal de commerce, rue de la Régence 4, 1000 Bruxelles, dans le délai de trente jours à dater du prononcé du jugement.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances : le mercredi 18 août 2004, à 14 heures, en la salle D.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, R. Tielemans.
(Pro deo)